Certification des entraîneurs

COMPÉTITION - INTRODUCTION

Statut « certifié »

- Module Initiation à l'entraînement sportif
- Cours Compétition - Introduction
- Formation Prise de Décision Éthique*
- Évaluation en ligne Prise de Décision Éthique
- Évaluation sur glace

*Il est important de faire la formation PDE avant l'évaluation PDE pour ne pas payer les frais d'inscription deux fois.

Les entraîneurs n'ayant pas tous les pré-requis verront le statut « En cours de formation » ou encore « Formé » s'afficher dans leur profil.

NOTE : Pour pouvoir accumuler des points de perfectionnement professionnel (PP), les entraîneurs doivent avoir un statut «Formé» ou «Certifié». Les points accumulés avec les statuts «Pas encore certifié» ou «En cours de formation» ne sont pas comptabilisés.